



COMMENT PUBLICIS ACCOMPAGNE SES TALENTS ET PRÉSERVE SON ENVIRONNEMENT

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE, SOCIALE DE L'ENTREPRISE, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ESG*

POURQUOI ?

Le développement durable fait partie intégrante de notre stratégie d'entreprise et de notre responsabilité, compte tenu de nos interactions avec toutes nos parties prenantes. Les Business Units et les agences doivent agir conformément aux lois françaises et aux réglementations européennes. La stratégie du Groupe englobe tous les aspects de la responsabilité sociale et environnementale (RSE). L'objectif est d'augmenter les impacts positifs et de limiter drastiquement tous les impacts négatifs. Conformément à la directive européenne relative aux rapports sur la performance extra-financière, le reporting RSE/ESG est inclus dans le Document d'enregistrement universel (DEU) de Publicis Groupe, disponible sur le site internet du Groupe dans la section RSE, où plusieurs exemples et données illustrent les actions et les progrès réalisés par le Groupe. Le reporting RSE fait l'objet d'un audit externe et est vérifié chaque année.

POUR QUI ?

Le département RSE du Groupe est responsable de la définition de la stratégie et du reporting RSE/ESG, sous l'autorité de la Secrétaire Générale du Groupe, membre du Directoire. Les sujets RSE/ESG sont examinés par le Comité ESG du Conseil de Surveillance, un résumé est présenté chaque année à l'Assemblée Générale des actionnaires de Publicis Groupe SA. À travers le Steering Committee RSE, l'ensemble des fonctions Corporate du Groupe sont impliquées dans le reporting RSE. Toutes les Business Units et tous les employés doivent participer de deux manières : d'abord en étant actifs dans les différents domaines clés où le Groupe veut améliorer ses impacts durables, en particulier avec les clients dans le cadre des activités courantes, et ensuite en contribuant au reporting RSE/ESG pour mesurer les efforts et les résultats.

QUOI ?

La politique de responsabilité sociétale et la stratégie de développement durable du Groupe sont revues chaque

année afin d'évaluer leur alignement avec les attentes des principales parties prenantes (Talents, Clients, Investisseurs et Actionnaires, ainsi que la société civile). Publicis Groupe a identifié trois priorités :

- 1. La Diversité, Équité et Inclusion (DEI) et le combat pour la justice sociale.** Publicis Groupe est un «**people business**», déterminé à créer un lieu de travail inclusif pour tous et à combattre toutes formes de discrimination. Le Groupe offre un accès équitable à la formation et au développement professionnel afin de faciliter l'évolution de carrière, notamment pour les personnes issues de minorités, et assurer leur **santé** et **sécurité**. Le bien-être au travail comprend à la fois la santé physique et mentale. Cela recouvre nos engagements (campagnes pro bono, bénévoles et œuvres de bienfaisance) auprès des ONG et des tiers afin de soutenir les minorités, ainsi que toutes les causes alignées avec nos priorités RSE/ESG.
- 2. Un marketing responsable et l'éthique des affaires** sont le moteur de notre travail dans tous les métiers : la Créativité, les Médias, la Data, la Technologie (avec des programmes tels que A.L.I.C.E.**, NIBI***, P.A.S.S.**** et beaucoup d'autres. Il s'agit d'appliquer le principe d'achat responsable avec nos partenaires – y compris en matière de diversité des fournisseurs). L'éthique des affaires est le pilier sur lequel reposent nos règles et nos comportements, avec des politiques et des processus clairs en matière de lutte contre la corruption, de protection des données et de sécurité de l'information, ainsi que des outils associés tels que le système d'alerte «Reporting Concerns».
- 3. La lutte contre le changement climatique.** La politique **Climat Net Zéro** traite de la manière dont nous entendons réduire radicalement de plus de 50% tous nos impacts environnementaux d'ici à 2030, et de plus de 90% pour être «Net Zéro» en 2040, et ce afin d'atteindre les objectifs SBTi (Science Based Targets initiative) ainsi que des objectifs volontaires tels que l'utilisation de 100% d'énergie renouvelable par source directe d'ici à 2030.

*ESG - Environmental, Social and Governance

**A.L.I.C.E. - Advertising Limiting Impacts and Carbon Emissions

***NIBI - No Impact for Big Impact

****P.A.S.S. - Publicis Groupe's Platform for Providers' self-Assessment for a Sustainable Supply chain

Le Groupe respecte le Pacte Mondial des Nations unies *(signé en 2003 et réaffirmé chaque année)*

et les quatre textes fondamentaux sur lesquels il s'appuie :

- Déclaration universelle des droits de l'homme

- Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail

- Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement

- Convention des Nations unies contre la corruption

Les dix principes du **Pacte mondial des Nations unies** s'inspirent de la Déclaration universelle des droits de l'homme, de la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail de l'Organisation internationale du travail, de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et de la Convention des Nations unies contre la corruption.

DROITS DE L'HOMME

Principe 1. Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme.

Principe 2. Veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme.

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

Principe 3. Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective;

Principe 4. Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire;

Principe 5. Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants; et

Principe 6. Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

ENVIRONNEMENT

Principe 7. Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement;

Principe 8. Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement; et

Principe 9. Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

ANTICORRUPTION

Principe 10. Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Cadres internationaux de la RSE

Au-delà du respect des lois françaises et des réglementations européennes, Publicis Groupe a décidé de suivre volontairement plusieurs cadres et normes internationaux de RSE, tels que :

- les *normes internationales GRI*, structurant le reporting non financier des *17 ODD des Nations unies* (Objectifs de Développement Durable des Nations unies)
- La norme *ISO 26000*
- les *directives de l'OCDE à l'intention des multinationales*
- le *cadre du SASB* (Sustainability Accounting Standards Board)
- la *TCFD* (Task Force on Climate-related Financial Disclosure)
- Le *SBTi* (Science Based Targets initiative) aligné sur l'accord de Paris, scénario 1,5°C
- Le cadre *WEF & IBC* (World Economic Forum & International Business Council)

Publicis Groupe a signé les *«WEP» des Nations unies*; les 7 principes d'autonomisation des femmes également appelés «L'égalité est une affaire d'entreprise». Le Groupe fait partie

d'*Unstereotype Alliance* initié par ONU Femmes, pour lutter contre les stéréotypes dans la publicité et la communication.

Publicis Groupe est signataire de *l'engagement de l'ONU «Caring for Climate»* et participe au *CDP* (Carbon Disclosure Project) depuis 2009. L'entreprise soutient l'Accord de Paris et le scénario 1,5°C (membre du French Business Climate Pledge depuis 2015) et est membre du *UN Business Ambition for 1,5°C*.

Performance RSE

Publicis Groupe est intégré dans plusieurs indices ESG tels que FTSE4Good, Ethibel Excellence, Euronext-VigeoEiris, ECPI; et le profil CSR/ESG du Groupe est évalué tous les ans par des tiers externes tels que Bloomberg, Ecovadis, FTSERussell, Moody's/VigeoEiris, MSCI, S&P, Sustainalytics, Sustco...

QUI ?

Les Chief Executive Officers des Business Units, le département RSE du Groupe, avec le soutien des équipes RSE locales des agences.